

# **TAS Assurances SA**

Vernier

Rapport sur la situation financière 2024 (Public Disclosure)

# Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Résumé	5
3.	Activités de l'entreprise	6
3.1	Stratégie, objectifs et segments d'activités	6
3.2	Appartenance au TCS et transactions principales	6
3.3	Liste des principales succursales	6
3.4	Principaux événements exceptionnels	6
4.	Résultats de l'entreprise	7
4.1	Résultat d'exploitation	7
4.2	Résultats financiers	8
5.	Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	9
5.1	Composition du Conseil d'administration et de la Direction	9
5.2	Gestion des risques	9
6.	Profil de risque	11
6.1	Catégories de risque	11
6.2	Évolution du profil de risque	12
7.	Évaluation	13
7.1	Actifs évalués à leur valeur de marché	13
7.2	Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché	14
8.	Gestion du capital	15
8.1	Planification du capital	15
8.2	Fonds propres	15
8.3	Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché	15
9.	Solvabilité	16
9.1	Calcul de la solvabilité	16
9.1.1	Modèle de risque de marché	16
9.1.2	Modèle pour les risques d'assurance	16
9.2	Capital cible	16
9.3	Capital porteur de risque	18
9.4	Quotient de solvabilité	18
9.5	Confirmation	18
10.	Annexes	19

# **TAS Assurances SA**

Stefan Burri Czibula Arthur Rey

Fonction : Administrateur délégué Fonction : Directeur

Signature: Signature:

Lieu et date : Vernier, le 29.04.2025 Lieu et date : Vernier, le 29.04.2025

#### 1. Introduction

L'objectif de ce rapport est de mettre à disposition des assurés et des ayants droit des informations sur la situation financière de TAS Assurances SA (ci-après « TAS »), basées sur les valeurs économiques des actifs et passifs au 31.12.2024.

La circulaire 2016/02 « Publication – assureurs (public disclosure) » de la FINMA précise les art. 111a et 203a de l'ordonnance sur la surveillance (OS; RS 961.011) qui concernent le rapport sur la situation financière des entreprises, groupes et conglomérats d'assurance assujettis. La circulaire décrit les bases relatives au contenu ainsi que la structure du rapport sur la situation financière.

La circulaire 2016/02 concerne toutes les entreprises d'assurance en vertu de l'article 2 al. 1 let a et b de la loi sur la surveillance des assurances (LSA; RS 961.01) ainsi que les groupes et conglomérats d'assurance assujettis selon l'art. 2 al. 1 let. d en relation avec les articles 65 et 73 de la LSA. TAS étant une compagnie d'assurance directe de catégorie 4, elle doit se conformer à cette circulaire.

Les lois, ordonnances et circulaire suivantes ont servi de base pour ce rapport:

- Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (état au 1er septembre 2024 – LSA : RS 961.01)
- Ordonnance du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 1er septembre 2024 – OS; RS 961.011)
- Ordonnance de la FINMA du 26 juin 2024 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 1er septembre 2024 – OS-FINMA; RS 961.011.1)
- Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le Code civil suisse (Droit des obligations, état au 1er janvier 2025 - CO; RS 220)
- Circulaire 2016/2 de la FINMA du 3 décembre 2015 "Publication assureurs (public disclosure)" (état au 26 juin 2024)

Le rapport de l'organe de révision est joint au présent rapport.

#### 2. Résumé

#### Activités de l'entreprise

TAS est une société fille du Touring Club Suisse (TCS) avec son siège social à Vernier (Genève). Elle est enregistrée au registre du commerce depuis le 17 novembre 1975. TAS est spécialisée principalement dans le segment de l'assurance voyages, d'assistance médicale pendant les voyages, de rapatriement, d'assistance aux véhicules, de perte de bagages ou encore de couverture de casco complète pour les vélos électriques et les bicyclettes.

# Résultat de l'entreprise

TAS clôture l'année sous revue avec un résultat intermédiaire de CHF -1.6 million (CHF 0.8 million en 2023). Le recul est majoritairement imputable à l'augmentation des sinistres en raison de la hausse de l'activité voyage qui s'est traduite par une hausse importante de la fréquence de dossiers annoncés. Les primes ont été adaptées avec une hypothèse de sinistralité stable et avec une marge bénéficiaire correspondant à la stratégie de rentabilité de TAS.

#### Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés de manière systématique avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité continue, performante, fiable et de qualité. Pour limiter les risques financiers, la fortune est investie selon une stratégie conservatrice et une gestion passive, réalisée à travers des fonds de placements diversifiés et basés sur des indices de référence des marchés globaux.

Pendant la période sous revue, aucun changement significatif n'est intervenu dans la gestion des risques.

#### **Evaluation**

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurance, la législation actuelle prescrit l'établissement d'un bilan « conforme au marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs du bilan statutaire.

La somme des actifs du Bilan SST (Swiss Solvency Test) s'élevait au 31 décembre 2024 à CHF 158.6 millions et représente une augmentation de CHF 13.9 millions par rapport au 31 décembre 2023 (CHF 144.7 millions). Celle des engagements proche du marché s'élevait au 31 décembre 2024 à CHF 73.2 millions, contre CHF 63.4 millions au 31 décembre 2023.

#### Gestion du capital

Dans le but de pouvoir autofinancer ses activités, son développement et supporter ses risques tout en gardant un quotient SST confortable, TAS poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre.

#### Solvabilité / Quotient de solvabilité

Le quotient de solvabilité de TAS au 01.01.2025 s'élève à 218%, en baisse par rapport à l'année précédente (SST 2024 : 269%) notamment en raison de l'augmentation de la sinistralité. Sur la base de ce résultat, TAS conserve un quotient SST confortable.

# 3. Activités de l'entreprise

#### 3.1 Stratégie, objectifs et segments d'activités

TAS est une société fille du TCS. Elle a son siège social à Vernier (Genève, Suisse) et est enregistrée au registre du commerce en tant que société anonyme depuis le 17 novembre 1975.

TAS est spécialisée principalement dans le segment de l'assurance voyages. Il s'agit d'annulation de voyage, d'assistance médicale pendant les voyages, de rapatriement, d'assistance aux véhicules, de perte de bagages ou encore de couvertures de casco complète pour les vélos électriques et les bicyclettes. Pour la clientèle privée, TAS est porteur de risque et prestataire des parties assurantielles du TCS Livret ETI, des produits B2B véhicule et voyage, de TCS Home et d'autres nouveaux produits du TCS, comme p. ex. le Livret protection d'urgence ou CarePlus.

Elle exploite différentes assurances, à l'exclusion de l'assurance-vie, et dispose des agréments nécessaires pour les branches suivantes :

- B3, Corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires)
- B7, Marchandises transportées (y compris les marchandises, bagages et tous autres biens)
- B9, Autres dommages aux biens
- B13, Responsabilité civile générale
- B16, Pertes pécuniaires diverses
- B18, Assistance

Les prestations liées aux produits de ces branches sont proposées aux membres du TCS et – à des conditions déterminées – à des non-membres.

#### 3.2 Appartenance au TCS et transactions principales

TAS est une société fille du TCS, une organisation à but non lucratif qui détient 100% de son capital-actions. Le TCS est une association qui a pour but principal de sauvegarder les droits et les intérêts de ses membres dans la circulation routière et dans le domaine de la mobilité en général. Ses activités n'entrent pas dans le champ de surveillance de la FINMA.

Il n'y a aucune transaction intragroupe extraordinaire à signaler pendant la période sous revue.

#### 3.3 Liste des principales succursales

TAS ne dispose pas de succursale, mais elle a des centres de prestations aux deux points d'implémentation principaux du TCS, à savoir à :

- Vernier: Chemin de Blandonnet 4, Case postale 820, 1214 Vernier
- Ostermundigen: Poststrasse 1, 3072 Ostermundigen

### 3.4 Principaux événements exceptionnels

Il n'y a aucun évènement exceptionnel à signaler pendant la période sous revue.

# 4. Résultats de l'entreprise

### 4.1 Résultat d'exploitation<sup>1</sup>

		en million	s de CHF
	Calculs	2024	2023
Primes			
Primes brutes		84.0	87.8
Primes brutes cédées aux réassureurs		-1.1	-0.9
Variation report de primes		0.6	-1.2
Variation report de primes cédées aux réassureurs		0.1	0.0
Primes acquises pour propre compte	1	83.6	85.7
Sinistres			
Charges sinistres : montants payés bruts		58.4	51.0
Charges sinistres : montants payés bruts, part réassureurs		0.0	0.0
Variations des provisions techniques		1.6	-0.2
Variations des provisions techniques : part des réassureurs		0.1	0.6
Frais de règlement des sinistres pour propre compte	2	60.1	51.3
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	3	25.1	32.8
Autres charges techniques pour propre compte	4	0.0	0.7
Résultat intermédiaire	1-2-3-4	-1.6	0.8

L'aperçu global des chiffres relatifs au résultat de l'entreprise 2024 est présenté selon le modèle quantitatif de la FINMA dans l'annexe 2 : données quantitatives "Résultat de l'entreprise, individuel - non-vie 2024".

En 2024, en raison d'une revue de la facturation des frais d'acquisition pour les contrats collectifs avec le TCS, les primes de ces contrats ont été abaissées. Les nouvelles primes ont été calculées avec une hypothèse de sinistralité stable et avec une marge bénéficiaire correspondant à la stratégie de rentabilité de TAS.

Les coûts de sinistres ont augmenté en 2024 principalement en raison de la hausse de l'activité voyage. Cette hausse s'est traduite essentiellement par une augmentation importante de la fréquence de dossiers annoncés et, marginalement, en raison d'une inflation résiduelle, particulièrement dans le domaine de l'assistance aux véhicules à l'étranger.

TAS Assurances SA – Rapport sur la situation financière 2024

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans tous les tableaux de ce rapport, les montants sont arrondis en millions de francs suisses. Les totaux figurant dans un tableau ne coïncident donc pas nécessairement avec la somme des montants arrondis montrés dans le même tableau, mais ils correspondent à l'arrondi des sommes exactes.

#### 4.2 Résultats financiers

TAS place ses actifs financiers essentiellement sous forme de fonds de placement collectifs, diversifiés et basés sur des indices de références définis.

				$\sim$ 1 L $\sim$
en	mıl	lions	de.	( H+

	CITTINGO	113 46 6111
	2024	2023
Résultat des placements financiers	4.1	1.6
Produits financiers	4.2	1.8
Charges financières et frais de gestion des placements	-0.1	-0.2

En 2024, avec l'évolution positive des marchés financiers, la valeur des titres a poursuivi sa hausse entamée en 2023. Les bénéfices non réalisés sont partiellement compensés comptablement par une augmentation de la provision pour fluctuation des titres.

Il n'y a aucune écriture de bénéfice ou de perte directement affectée aux fonds propres.

# 5. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

## 5.1 Composition du Conseil d'administration et de la Direction

Nom	Fonction	Remarques	
Peter Goetschi	Président		
François Membrez	Vice-président		
Stefan Burri Czibula	Administrateur délégué		
Alessandro Marci	Administrateur		
Jürg Wittwer	Administrateur		
Arthur Rey	Directeur		

#### 5.2 Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés de manière systématique avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise, et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité continue, performante, fiable et de qualité.

La gestion des risques s'appuie sur le système de contrôle interne (SCI) organisé selon le principe des trois lignes de défense :

- Les unités opérationnelles sont responsables de la prise des risques, de leur contrôle et gestion quotidienne avec l'appui du SCI.
- Des fonctions distinctes, principalement la Compliance, la gestion des risques et le SCI, et non-liées aux acteurs des unités opérationnelles surveillent périodiquement le respect des règles définies et la conformité de la gestion des risques. Leur rapport annuel est adressé aux responsables opérationnels, ainsi qu'à la Direction et au Conseil d'administration.
- L'audit interne est une fonction indépendante des autres fonctions de contrôle et de la Direction, mandatée par le Conseil d'administration qui est responsable du plan et de la surveillance des activités d'audit interne.

Les tâches et contrôles qui émanent du SCI sont exécutés par la Direction et les collaboratrices et collaborateurs. Le Conseil d'administration porte la responsabilité finale du fonctionnement et de l'effectivité du SCI. Ce dernier sert à assurer la conformité de l'entreprise aux lois et aux normes internes, la fiabilité des états financiers ainsi que la bonne exécution des décisions du Conseil et de celles de la Direction pour limiter et contrôler les risques principaux. Le SCI suit les principes du Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un standard reconnu au niveau international, et s'étend également aux prestations essentielles déléguées.

Le cadre du SCI est structuré autour des cinq éléments suivants, définis par le COSO :

- L'environnement de contrôle comprend, comme élément central, un code de conduite qui donne un cadre général favorisant l'intégrité et l'éthique. Les principes de gestion et de contrôle des risques qui en découlent sont définis par le Conseil d'administration et la Direction au travers de règlements, directives et autres instructions internes.
- L'évaluation des risques comprend les procédures, méthodes et processus détaillés et formalisés afin de définir la façon d'identifier, d'évaluer, de contrôler, d'adresser et de rapporter les risques.
- Les activités de contrôle sont les mesures visant à assurer l'application des directives émanant de la Direction en vue de maitriser les risques qui pourraient compromettre l'atteinte des objectifs. Les contrôles sont exécutés à tous les niveaux de l'entreprise, à différentes étapes des processus opérationnels et à l'égard de l'environnement technologique. Des mesures de prévention et de détection sont déployées et peuvent englober diverses activités manuelles et automatisées, notamment les autorisations et les approbations, les vérifications, les rapprochements et les évaluations de la performance opérationnelle.
- Pour appuyer le bon fonctionnement du SCI, l'entreprise acquiert, répertorie, produit, distribue et utilise des informations pertinentes et de qualité à tous les niveaux.

En vue de vérifier si tous les éléments du contrôle interne sont effectifs et efficients, des activités de suivi, notamment des évaluations continues et distinctes, sont élaborées et exécutées à tous les niveaux de l'entreprise. Les responsables des contrôles clés et des processus, désignés au préalable par la Direction, effectuent un contrôle périodique et communiquent d'éventuelles déficiences à la Direction.

Pendant la période sous revue, aucun changement significatif n'est intervenu dans la gestion des risques.

# 6. Profil de risque

#### 6.1 Catégories de risque

L'ensemble des risques sont ainsi catégorisés :

- Risques opérationnels :
  - Risques d'assurance :
    - Gros évènement
    - Sélection du programme de réassurance
    - Solvabilité du réassureur
    - Qualité du portefeuille
    - Solvabilité et fortune liée
    - Sous-provisionnement
    - Tarification
  - Risques financiers:
    - Marché
    - Crédit
    - Liquidité
  - Risques d'entreprise :
    - Concentration
    - Conduite
    - Conformité
    - Continuité des activités (BCM)
    - Gouvernance
    - Prestations déléguées
    - Qualité des prestations
    - Satisfaction des clients
    - Technologie
    - Autres risques opérationnels
- Risques stratégiques :
  - Concurrence
  - Position sur le marché

Tous les principaux **risques opérationnels et stratégiques** sont répertoriés et évalués au sein d'un inventaire et classés dans une matrice des risques, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact estimé. Cette matrice fournit ainsi une vue d'ensemble de l'exposition aux risques. En outre, les évaluations prospectives (SST, ORSA) couvrent l'ensemble des risques pertinents identifiés.

Les risques figurant dans l'inventaire des risques présentent une faible relation d'interdépendance (par exemple entre les risques financiers et les risques d'assurance couverts). Que ce soit sous l'angle des catégories ou des facteurs de risques, de la nature des activités ou des données géographiques, les risques identifiés présentent un risque de concentration peu significatif.

La maîtrise des **risques d'assurance** consiste en grande partie au contrôle des coûts des prestations assurées, tout en garantissant la qualité des prestations et la satisfaction des assurés. Un système de gestion de la qualité soutient l'atteinte de cet objectif d'efficience et participe à la réduction des risques d'erreurs dans les processus opérationnels. Les risques d'assurance sont modérés par une limitation des prestations maximales par cas et, lorsque c'est pertinent, par une couverture de réassurance. Le contrôle financier ainsi que le SCI constituent des instruments importants pour atteindre une gestion efficace des cas et des ressources. De plus, l'actuaire responsable, dans le cadre des tâches qui lui incombent, contrôle annuellement la suffisance des tarifs pour l'année à venir et le responsable de l'audit interne analyse régulièrement s'il y a des indices de fraude impliquant les personnes internes à l'entreprise.

En ce qui concerne les **risques financiers**, la fortune nécessaire pour couvrir les obligations envers les assurés est investie selon une stratégie conservatrice et une gestion passive, réalisée à travers des fonds de placements, diversifiés et basés sur des indices de référence des marchés globaux. Par conséquent, la gestion des risques de placement consiste surtout en la surveillance du respect de la stratégie, de la performance et des gérants de fortune. Les **risques de crédit** sont quant à eux fortement limités par l'application du principe de diversification. Dans le cadre de l'analyse de la concentration des contreparties, comprenant également les actions détenues au travers de fonds collectifs actions, un contrôle trimestriel permet de garantir qu'aucune contrepartie ne représente une part importante de l'ensemble des avoirs détenus.

Au sein des **risques d'entreprises**, seul un éventuel risque de concentration lié aux contreparties fait l'objet de mesures particulières. En effet, TAS acquiert un nombre significatif de prestations de services au TCS, notamment auprès des unités de fonctions Shared Services (IT, RH, Facility management, etc.) et Finance & Accounting. Divers mécanismes de contrôles, notamment au sein du Système de Contrôle Interne et du Business Continuity Management, permettent un suivi adéquat de ces prestations déléguées afin de garantir, pour chaque prestation, le maintien du niveau de prestation convenu contractuellement. Les risques technologiques sont quant à eux évalués en fonction des développements rapides observés, notamment en intelligence artificielle. L'impact de ces nouvelles technologies sur les risques cyber et d'obsolescence des applications et processus actuels est spécifiquement surveillé.

#### 6.2 Évolution du profil de risque

Globalement, le profil de risque fin 2024 est comparable à celui de l'année dernière et aucune augmentation substantielle du niveau de risque n'a été observée – l'exposition aux risques reste maîtrisée. D'ailleurs, l'inventaire des risques ne contient aucun risque dont l'évaluation de la probabilité de survenance et de l'impact sont tous deux élevés.

Cette stabilité s'explique notamment grâce à la bonne résilience de l'organisation, la nature de ses revenus principaux (sous forme de primes annuelles) et sa capacité à déployer des solutions lui permettant de garantir la continuité de ses activités.

TAS Assurances SA – Rapport sur la situation financière 2024

#### 7. Évaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurance, la législation actuelle prescrit l'établissement d'un bilan « conforme au marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs du bilan statutaire. Ces principes généraux sont décrits dans la réglementation de la FINMA relative au SST et les données détaillées figurent dans l'annexe 2 de ce rapport.

#### 7.1 Actifs évalués à leur valeur de marché

S'il y a un prix de marché observable, tous les actifs au bilan sont évalués selon le principe de la valeur de marché. Dans le cas contraire, une valeur proche du marché est estimée.

en millions de CHF

		31.12.2024			31.12.2023	
	Statutaire	Proche du marché	Différence	Statutaire	Proche du marché	Différence
Fonds de placement: biens immobiliers	16.9	16.9	-	15.4	15.4	-
Fonds de placement: actions	22.7	22.7	-	21.4	21.4	-
Fonds de placement: obligations	68.1	68.1	-	65.7	65.7	-
Provision financière (gains non réalisés)	-15.2	-	15.2	-11.4	-	11.4
Liquidités	37.5	37.5	-	33.5	33.5	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	0.7	0.7	-	0.7	0.7	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	0.1	0.1	-
Créances nées d'opérations d'assurance	0.4	10.6	10.2	0.3	6.0	5.7
Autres créances	1.7	1.7	-	0.9	0.9	-
Comptes de régularisation	0.3	0.3	-	1.0	1.0	-
Total de la valeur des actifs	133.2	158.6	25.4	127.7	144.7	17.0

Les aspects suivants sont importants pour comprendre ces valeurs :

- Les actifs dans les fonds de placement ainsi que les liquidités ont une valeur de marché observable.
- Les engagements d'assurance non-facturés sont pris en compte dans les actifs proche du marché.
- Pour les actifs restants (autres créances, actifs transitoires et immobilisés), la valeur proche du marché est estimée à la valeur statutaire.

La valeur statutaire des actifs de TAS s'élève à CHF 133.2 millions au 31 décembre 2024 (CHF 127.7 millions au 31 décembre 2023). En tenant compte de tous les retraitements présentés ci-dessus, la valeur proche du marché des actifs de TAS s'élève à CHF 158.6 millions au 31 décembre 2024 (CHF 144.7 millions au 31 décembre 2023).

#### 7.2 Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché

La valeur des engagements d'assurance correspond à la charge financière future attendue, liée aux contrats d'assurance déjà contractés par TAS.

en millions de CHF

	31.	12.2024			31.12.2023	3
	Statutaire	Proche du marché	Différence	Statutaire	Proche du marché	Différence
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	58.7	61.6	2.9	57.7	54.8	-2.9
Montant minimum	-	1.6	1.6	-	1.3	1.3
Provisions non techniques	0.9	0.9	-	1.0	1.0	-
Dettes liées à des instruments de taux	-	-	-	0.3	-	-0.3
Dettes nées d'opérations d'assurance	8.1	7.7	-0.3	6.2	5.8	-0.4
Autres passifs	0.9	0.9	-	0.4	-	-0.4
Comptes de régularisation	0.5	0.5	-	0.4	0.7	0.3
Total de la valeur des engagements	69.0	73.2	4.2	66.0	63.4	-2.6

Pour une meilleure estimation de ces engagements, les modifications apportées au bilan proche du marché par rapport aux comptes statutaires concernent principalement les positions suivantes :

- Pour obtenir la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance, tous les flux monétaires futurs liés aux contrats d'assurance ainsi que les primes non-facturées sont escomptés.
- La provision pour sécurité et pour fluctuation est écartée puisqu'elle ne correspond pas à un montant attendu mais sert à absorber un écart sur les montants attendus.
- Le montant minimal (Market Value Margin) est ajouté aux engagements d'assurance. Il s'agit du coût du capital requis pour couvrir la liquidation des engagements d'assurance, y compris le risque de crédit et le risque de marché non diversifiable. La raison est, qu'en cas de reprise des engagements d'assurance de la société par un tiers, celui-ci veut être indemnisé pour le risque financier lié à la reprise du portefeuille.

La valeur statutaire des engagements de TAS s'élève à CHF 69.0 millions au 31 décembre 2024 (CHF 66.0 millions au 31 décembre 2023). En tenant compte de tous les retraitements présentés ci-dessus, la valeur proche du marché de l'ensemble des engagements de TAS s'élève à CHF 73.2 millions au 31 décembre 2024 (CHF 63.4 millions au 31 décembre 2023).

# 8. Gestion du capital

### 8.1 Planification du capital

Dans le but de pouvoir autofinancer ses activités, son développement et supporter ses risques tout en gardant un ratio SST confortable, TAS poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre. La planification quantitative s'étend sur trois ans.

#### 8.2 Fonds propres

Le tableau ci-dessous indique les fonds propres qui ont été rapportés dans le rapport de gestion au 31.12.2024, ainsi que leur ventilation entre capital-actions et autres réserves :

	en m	nillions de CHF
	2024	2023
Capital-actions	8.0	8.0
Réserves légales issues du bénéfice	4.0	4.0
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées		
Réserves spéciales	16.0	16.0
Résultat reporté	33.7	31.4
Résultat de l'exercice	2.5	2.3
Fonds propres	64.2	61.7

#### 8.3 Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché

La différence entre les actifs et passifs à la valeur proche du marché est de CHF 85.4 millions. Ce montant représente le Capital Porteur de Risques (CPR). Il est supérieur de CHF 21.2 millions par rapport aux fonds propres statutaires. Cette différence provient des différences d'évaluation décrites dans les chapitres 7.1 et 7.2.

#### 9. Solvabilité

#### 9.1 Calcul de la solvabilité

La FINMA demande des fonds propres minimums (capital cible) qui doivent dépasser les pertes éventuelles selon les différents scénarios SST, y compris une marge de sécurité. Le capital cible doit être couvert par le capital porteur de risque (différence entre actifs et passifs selon le bilan proche du marché). Cette couverture est exprimée par le quotient SST.

#### 9.1.1 Modèle de risque de marché

TAS applique le modèle standard SST de la FINMA. Cette approche se base sur la mesure de risque dite Expected Shortfall. C'est cette dernière qui est utilisée dans le calcul du capital cible. Le modèle 2025 mis à disposition par la FINMA est identique à celui de 2024. Comme chaque année, les paramètres liés au risque de marché sont ajustés par la FINMA pour refléter au mieux la situation actuelle.

#### 9.1.2 Modèle pour les risques d'assurance

Le modèle standard SST de la FINMA a été utilisé pour estimer les risques d'assurance. Ce modèle n'a pas subi de changement par rapport à 2024.

Les seules modifications de modèle qui ont un impact quantitatif sont les changements des paramètres prédéfinis par la FINMA, qui impactent notamment les risques de marché et donc également les scénarios avec une composante financière (en particulier le scénario "pandémie").

#### 9.2 Capital cible

Composition du capital cible :

en millions de CHF

	Calculs	SST 2025	SST 2024
Risque d'assurance	1	32.6	26.6
Risque de marché	2	9.5	9.8
Effet de diversification des risques de marché et d'assurance	3	8.5	8.0
Risques d'assurance et de marché diversifiés	1+2-3	33.7	28.4
Risques provenant des scénarios	4	3.4	5.2
Risques d'assurance et de marché diversifiés (comprenant les scénarios)	1+2-3+4	37.1	33.6
Résultat d'assurance attendu	5	0.6	5.6
Performance financière projetée sur une année	6	1.6	1.5
Déficit prévu (assurance et marché) comprenant les résultats escomptés	1+2-3+4-(5+6)	34.9	26.5
Risque de crédit	7	4.2	3.7
Capital Cible	1+2-3+4-(5+6)+7	39.1	30.2

Le capital cible a augmenté en raison de la hausse de la sinistralité dans le domaine de l'assurance voyage et du volume d'affaire autant sur le B2C que le B2C. Ces deux évolutions ont pour effet d'augmenter le risque d'assurance. La hausse de l'exposition au risque de crédit a également pour effet d'augmenter légèrement le capital cible.

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque d'assurance :

en millions de CHF

		Citin	mons ac on n
	Calculs	SST 2025	SST 2024
Risque des nouveaux sinistres	1	21.5	17.3
Risque de run-off	2	6.7	7.1
Autres risques d'assurance	3	12.8	9.3
Effet de diversification	4	8.4	7.1
Risque d'assurance	1+2+3-4	32.6	26.6

Le risque de nouveaux sinistres représente la part des contrats vendus en 2024 acquise sur 2025 et la part des contrats souscrits en 2025 qui est acquise pendant 2025. Ce risque a augmenté en 2025 en raison de la hausse des coûts de sinistres dans le domaine du voyage et la hausse du volume d'affaires souscrit.

Le risque de run-off (ou aussi connu comme risque de liquidation) est au contraire le risque attaché aux contrats d'assurance couverts sur les années antérieures et qui peuvent encore générer des coûts de sinistres.

Les autres risques d'assurance concernent le risque URR (« unearned risk reserve »), qui est la partie de la prime qui est souscrite en 2025 mais qui sera acquise en 2026.

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque de marché :

en millions de CHF

		CITIII	ittionis ac ci ii
	Calculs	SST 2025	SST 2024
Risque de marché des intérêts	1	2.2	3.1
Risque de marché des spreads	2	2.4	2.8
Risque de marché des actions	3	6.6	6.3
Risque de marché des biens immobiliers	4	2.0	1.9
Effet de diversification risque de marché	5	3.6	4.3
Risque de marché	1+2+3+4-5	9.5	9.8

La plus grande part de la réduction du risque de marché provient de la diminution de la duration des fonds d'obligations qui permet un rapprochement des cashflows d'actifs et de passifs et donc une diminution du risque de taux d'intérêt.

A noter une hausse du risque de marché des actions et des biens immobiliers qui est directement liée à la hausse de la valeur de marché de ces fonds de placements.

#### 9.3 Capital porteur de risque

Le capital porteur de risque est la différence entre la valeur des actifs et des passifs à la valeur proche du marché.

Les tableaux ci-dessous détaillent la valeur proche du marché des actifs et des engagements :

	en million:	s ae CHF
Calculs	2024	2023
Immobilier	16.9	15.4
Titres à revenu fixe	68.1	65.7
Actions	22.7	21.4
Valeur des placements proche du marché	107.8	102.5
Liquidités	37.5	33.5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	0.7	0.7
Créances issues des activités d'assurance	10.6	6.0
Autres créances	1.7	0.9
Autres actifs	0.3	1.2
Valeur des autres actifs proche du marché	50.8	42.2
Valeur totale des actifs proche du marché 1	158.6	144.7
Valeur totale des actifs proche du marché 1	158.6 en million	<b>144.7</b> s de CHF
Valeur totale des actifs proche du marché 1  Calculs		s de CHF
•	en million	s de CHF <b>2023</b>
Calculs	en million:	s de CHF <b>2023</b> 49.4 5.4
Calculs Assurance directe	en million: <b>2024</b> 53.7	s de CHF <b>2023</b> 49.4 5.4
Assurance directe Assurance indirecte	en million: 2024 53.7 8.0	
Assurance directe Assurance indirecte Montant minimal (MVM)	en million: 2024 53.7 8.0 1.6	s de CHF <b>2023</b> 49.4 5.4 1.3
Assurance directe Assurance indirecte Montant minimal (MVM)  Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	en million: 2024 53.7 8.0 1.6 63.2	s de CHF 2023 49.4 5.4 1.3 56.0
Assurance directe Assurance indirecte Montant minimal (MVM)  Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance  Provisions non techniques	en million: 2024 53.7 8.0 1.6 63.2	s de CHF 2023 49.4 5.4 1.3 56.0
Assurance directe Assurance indirecte Montant minimal (MVM)  Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance  Provisions non techniques Engagements issus des activités d'assurance	en million:  2024  53.7  8.0  1.6  63.2  0.9  7.7	s de CHF 2023 49.4 5.4 1.3 56.0
Assurance directe Assurance indirecte Montant minimal (MVM)  Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance  Provisions non techniques Engagements issus des activités d'assurance  Autres passifs	en million: 2024 53.7 8.0 1.6 63.2 0.9 7.7 0.9	s de CHF 2023 49.4 5.4 1.3 56.0 1.0 5.8

Le capital porteur de risque (CPR) a augmenté en 2024, par rapport à 2023, essentiellement en raison de l'augmentation de la valeur des placements et des liquidités. La hausse est toutefois réduite en raison de la hausse des engagements d'assurances liés à l'augmentation du volume d'affaires et à la hausse de la sinistralité dans le domaine du voyage.

#### 9.4 Quotient de solvabilité

Capital porteur de risque

Le quotient de solvabilité indique si l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital afin de tenir ses obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance vendus aux clients. Un quotient supérieur à 100% indique que l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital pour couvrir les risques qu'elle encourt. Le quotient de solvabilité de TAS au 01.01.2025 s'élève à 218%. Sur la base de ce résultat, TAS conserve un quotient SST confortable.

#### 9.5 Confirmation

Les chiffres indiqués aux sections 9.2 à 9.4 correspondent aux chiffres officiels du SST 2025 soumis à la FINMA pour d'approbation.

1 - 2

85.4

81.3

### 10. Annexes

Pièces jointes au rapport sur la situation financière de la société, en conformité avec les exigences relatives à la publication des entreprises d'assurance :

- Annexe 1 Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale Comptes annuels 2024
- Annexe 2 Modèle quantitatif pour les entreprises d'assurance, selon circulaire 2016/02 de la FINMA



# TAS Assurances SA, Vernier

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale sur l'audit des

comptes annuels 2024



#### **KPMG SA**

Esplanade de Pont-Rouge 6 Case postale 1571 CH-1211 Genève

+41 58 249 25 15 kpmg.ch

# Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de TAS Assurances SA, Vernier

#### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TAS Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### TAS Assurances SA, Vernier



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale sur l'audit des comptes annuels

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.





Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale sur l'audit des comptes annuels

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

# Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Thomas Schwarz Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Felipe Vranken

Genève, le 28 avril 2025

## Annexes:

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

# Bilan au 31 décembre - Bilanz per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	2024	202
Placements - Kapitalanlagen			
Autres placements - <i>Übrige Kapitalanlagen</i>	1	107'768	102'54
Provisions pour fluctuation de valeurs - Schwankungsreserve		-15'218	-11'36
Tre teleto ped indeddaten de taledie eenmandigeleeene		92'550	91'18
Liquidités - Flüssige Mittel			
Banques - Banken		37'452	33'46
Part des réassureurs dans les provisions techniques - Anteil versicherungstechnischer		37'452	33'46
Rückstellungen aus Rückversicherung	5	724	71
<u> </u>			
Immobilisations corporelles - Sachanlagen			
Mobilier, machines, installations - Mobiliar, Maschinen, Einrichtungen		9	1
Véhicules - Fahrzeuge		-	5
		9	7
Créances nées d'opérations d'assurance - Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft	2	445	29
creances nees a operations a assurance - Forderungen aus dem Versicherungsgeschaft		443	29
Autres créances - Übrige Forderungen			
Envers des tiers - Gegenüber Dritten		104	29
Créances fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung		1'168	56
Envers l'actionnaire TCS Club - Gegenüber Aktionär TCS Club	3	435	
		1'707	85
Actife do vágulavication Aldiva Dockaryanana	1	704	1'00
Actifs de régularisation - Aktive Rechnungsabgrenzungen	4	304 <b>304</b>	1'08 <b>1'08</b>
		304	100
otal actif - Total Aktiven		133'191	127'67
Provisions techniques - Versicherungstechnische Rückstellungen	5	58'694	57'72
Provisions non techniques - Nichtversicherungstechnische Rückstellungen	6	875	95
		59'569	58'67
Dettes liées à des instruments de taux - Verzinsliche Verbindlichkeiten			
Comptes courants avec sociétés du groupe - Kontokorent mit Konzerngesellschaften	_		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3	8	
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club	3	-	28
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		8 - <b>8</b>	28
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-	28 <b>30</b>
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft	3	- 8	28 <b>30</b>
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten	3	8 8 8'062	28 <b>30</b> 6'20
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten	3	8'062	28 <b>30</b> 6'20
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten	3	8 8 8'062	28 <b>30</b> 6'20 2 40
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung	7	8 8'062 111 766 877	28 30 6'20 2 40 42
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung	3	8 8'062 111 766 877	28 30 6'20 2 40 42
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung	7	8 8'062 111 766 877	28 30 6'20 2 40 42
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen	7	8 8'062 111 766 877	28 30 6'20 2 40 42 39 39
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital	7	8 8'062 111 766 877 452 452 68'968	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital	7	8 8'062 111 766 877 452 452 68'968	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital  Réserves légales issues du bénéfice - Gesetzliche Gewinnreserven	7	8 8'062 111 766 877 452 452 68'968	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital  Réserves légales issues du bénéfice - Gesetzliche Gewinnreserven  Réserves facultatives issues du bénéfice - Freiwillige Gewinnreserven	7	8 8'062 111 766 877 452 452 68'968	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99 8'00 4'00
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital  Réserves légales issues du bénéfice - Gesetzliche Gewinnreserven  Réserves spéciales - Spezialreserven	7	8 8'062 111 766 877 452 452 452 68'968 8'000 4'000	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99 8'00 4'00
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital  Réserves légales issues du bénéfice - Gesetzliche Gewinnreserven  Réserves spéciales - Spezialreserven  Réserves spéciales - Spezialreserven  Résultat reporté - Gewinn- / Verlustvortrag	7	8 8'062 111 766 877 452 452 452 68'968 8'000 4'000	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99 8'00 4'00
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital  Réserves légales issues du bénéfice - Gesetzliche Gewinnreserven  Réserves spéciales - Spezialreserven	7	8 8'062 111 766 877 452 452 452 68'968 8'000 4'000	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99 8'00 4'00 16'00 31'40 2'27
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten Envers des tiers - Gegenüber Dritten Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital Réserves légales issues du bénéfice - Gesetzliche Gewinnreserven Réserves facultatives issues du bénéfice - Freiwillige Gewinnreserven Réserves spéciales - Spezialreserven Résultat reporté - Gewinn- / Verlustvortrag Résultat de l'exercice - Jahresergebnis	8	8 8'062 111 766 877 452 452 452 68'968 8'000 4'000 16'000 33'680 2'543 52'223	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99 8'00 4'00 16'00 31'40 2'27 49'68
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten Envers des tiers - Gegenüber Dritten Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital Réserves légales issues du bénéfice - Gesetzliche Gewinnreserven Réserves facultatives issues du bénéfice - Freiwillige Gewinnreserven Réserves spéciales - Spezialreserven Résultat reporté - Gewinn- / Verlustvortrag Résultat de l'exercice - Jahresergebnis	7	8 8'062 111 766 877 452 452 452 68'968 8'000 4'000 16'000 33'680 2'543	28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99 8'00 4'00 16'00 31'40 2'27 49'68
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - Kontokorent mit Aktionär TCS Club  Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft  Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten  Envers des tiers - Gegenüber Dritten  Dettes fiscales - Gegenüber Steuerverwaltung  Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen  Total des provisions et des dettes externes - Total Rückstellungen und Fremdkapital  Capital-actions - Aktienkapital  Réserves légales issues du bénéfice - Gesetzliche Gewinnreserven  Réserves spéciales - Spezialreserven  Réserves spéciales - Spezialreserven  Résultat reporté - Gewinn- / Verlustvortrag	8	8 8'062 111 766 877 452 452 452 68'968 8'000 4'000 16'000 33'680 2'543 52'223	2 28 30 6'20 2 40 42 39 39 65'99 8'00 4'00 2'27 49'68 61'68

	Notes	2024	2023
Primes brutes - Bruttoprämien		83'961	87'767
./. Primes brutes cédées aux réassureurs - Anteil Bruttoprämie Rückversicherer		-1'065	-896
Primes pour propre compte - Prämien für eigene Rechnung		82'896	86'871
Variation reports de primes - <i>Veränderung Prämienüberträge</i>		640	-1'200
Variation reports de primes: part réassureurs - Anteil Rückversicherer an Veränderung Prämienüberträge		76	2
Primes acquises pour propre compte - Verdiente Prämien für eigene Rechnung		83'612	85'673
Autres produits de l'activité d'assurance - Sonstige Erträge aus dem Versicherungsgeschäft		2	-
Total des produits de l'activité technique d'assurance - Total Erträge aus versicherungstechnischen Geschäft		83'614	85'673
Charges sinistres: montants payés bruts - Zahlungen für Versicherungsfälle brutto	10	-58'428	-50'972
Charges sinistres: montants payés, part réassureurs - Anteil Rückversicherer an Zahlungen			
für Versicherungsfälle	10	-	-7
Variation provisions techniques - Veränderung versicherungstechnische Rückstellungen	11	-1'598	234
Variation provisions techniques: part réassureurs - Anteil Rückversicherer an Veränderung	11	-66	-595
Charge sinistres pour propre compte - Aufwendungen für Versicherungsfälle für eigene Rechnung		-60'092	-51'340
Frais facturation et encaissement - Fakturierungs- und Inkassospesen		-63	-52
Commissions payées, soc. groupe - Bezahlte Kommissionen, Konzerngesellschaften		-187	-294
Commissions payées, tiers - Bezahlte Kommissionen, Dritte		-252	-214
Salaires et charges de personnel - Löhne und Personalkosten		-3'111	-3'143
Loyers et charges - Mieten und Nebenkosten		-413	-410
Entretien et réparations - <i>Unterhalt und Reparaturen</i>		-413 1	-410
Assurances d'entreprise, poste et télécommunication - Sachversicherungen, Post und Telekommunikation		<b>_</b>	- 20
	12	-30	-28
Frais généraux et d'administration - Allgemeiner Verwaltungsaufwand	12	-343	-548
Marketing et distribution - Marketing und Vertrieb		-590	-6'853
Prestations de service TCS - Kauf TCS-Leistungen	47	-20'114	-21'216
Amortissements - Abschreibungen	13	-3	-29
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte - Abschluss-und Verwaltungsaufwand für			
eigene Rechnung		-25'105	-32'787
Autres charges techniques pour propre compte - Sonstige versicherungstechnische Aufwendungen			
für eigene Rechnung		-	-744
Total des charges de l'activité technique - Aufwendungen aus dem versicherungstechnischen Geschäft		-85'197	-84'871
Résultat intermédiaire - Zwischenergebnis		-1'583	802
Testitat intermediale Zwischenergesins			
Produits des placements - Erträge aus Kapitalanlagen	14	8'665	5'138
Charges financières et frais de gestion des placements - Aufwendungen für Kapitalanlagen	15	-706	-248
Variation provision de fluctuation de valeurs - Veränderung Schwankungsreserve		-3'855	-3'272
Résultat des placements - Kapitalanlagenergebnis		4'104	1'618
Autres produits financiers - Sonstige finanzielle Erträge		469	372
Autres charges financières - Sonstige finanzielle Aufwendungen		-6	-8
Résultat opérationnel - Operatives Ergebnis		2'984	2'784
Autres produits - Sonstige Erträge			
Prestations sociétés du groupe - <i>Leistungen Konzerngesellschaften</i>		_	1
Produits divers - <i>Sonstige Erträge</i>		2	2
Résultat hors période - Periodenfremdes Ergebnis		-7	-135
Bénéfice avant impôts - Gewinn vor Steuern		2'979	2'652
Impôts directs - <i>Direkte Steuern</i>		-436	-374
			-
Résultat de l'exercice - Jahresergebnis		2'543	2'278

# Tableau des flux de trésorerie

en milliers de CHF

	2024	2023
Branch and the second		
Résultat de l'exercice, net	2'543	2'278
Amortissements / corrections de valeur sur:		
Immobilisations corporelles	3	29
Corrections de valeur sur placements	-4'864	-4'433
Variations de		
Provisions techniques	966	1'101
Provisions non techniques	-75	-30
Provisions pour fluctuation de valeurs	3'856	3'272
Augmentation / diminution des actifs et passifs:		
Placements	-356	-148
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-10	593
Créances nées d'opérations d'assurance	-152	-94
Autres créances	-414	7
Autres créances envers les sociétés du groupe	-	64
Autres créances envers l'actionnaire TCS Club	-435	-
Actifs de régularisation	784	-51
Dettes nées d'opérations d'assurance	1'859	-880
Autres passifs à court terme	454	-203
Autres passifs envers les sociétés du groupe	-13	21
Autres passifs envers l'actionnaire TCS Club	-282	-482
Passifs de régularisation	61	79
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	3'925	1'123
Vente immobilisations corporelles:		
Véhicules .	58	-
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	58	-
Variation trésorerie	3'983	1'123
Liquidités au début de l'exercice	33'469	32'346
Liquidités à la fin de l'exercice	37'452	33'469
Variation trésorerie	3'983	1'123

en milliers de CHF

#### Principes comptables appliqués

#### Généralités

Les comptes de la société ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code des obligations (Art. 957-963b CO).

En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (Art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur à partir du 15 décembre 2015).

#### Transactions en monnaies étrangères

Les comptes de la société sont établis en francs suisses. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de change prévalant à la date de l'opération. Les positions du bilan en monnaies étrangères sont converties aux cours de fin d'année de l'administration fédérale des contributions. Les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Cours fin d'année	31.12.2024	31.12.2023
EUR	0.9414	0.9592
USD	0.8971	0.8808

#### Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués

L'évaluation est effectuée selon les critères communs. Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Si l'évaluation subséquente des actifs s'effectue selon les prix courants observables sur un marché, les prix courants à la date du bilan sont appliqués. Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### Placements

Sous les catégories "Autres placements" sont comptabilisés les fonds de placements immobiliers, fonds de placements actions et obligations. Ces placements sont évalués à leur valeur boursière au 31 décembre.

#### Immobilisations corporelles

Les biens immobilisés à caractère d'exploitation sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des ajustements de valeur. Les amortissements sont calculés conformément à la durée d'utilisation économique par catégorie d'immobilisations, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Lorsque des indices concrets laissent supposer que des actifs sont surévalués, les valeurs sont vérifiées et le cas échéant, adaptées.

#### Créances

Les créances incluent les créances nées d'opérations d'assurance ainsi que les autres créances. Les créances nées d'opérations d'assurance sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale, diminuées d'une provision pour risques de défaillance en général. La provision sur les créances envers les assurés (primes) couvre l'intégralité des créances échues relatives à la période sous revue. Les autres créances sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale.

#### Provisions techniques d'assurance

Les provisions techniques sont déterminées conformément au plan d'exploitation approuvé par la FINMA. Les provisions pour sinistres en cours incluent des provisions IBNR calculées par l'actuaire responsable sur la base des triangles de liquidation des sinistres. Une provision pour parts d'excédents contractuels est également enregistrée.

#### Valeur de marché

Lorsque les placements évalués à la valeur boursière à la date du bilan sont supérieurs à leur valeur d'acquisition, une correction de valeur peut être constituée à charge du compte de résultat afin de tenir compte de la fluctuation des cours.

En cas de diminution de la valeur boursière au cours de l'exercice, la provision de fluctuation est dissoute:

- 1. du même montant que la diminution de la valeur boursière des placements de la période et
- 2. d'un montant additionnel si le résultat des placements de la période reste négatif, mais au maximum à hauteur de la perte avant impôt

Ces corrections de valeur ne sont cependant pas autorisées si elles conduisent à la comptabilisation d'une valeur inférieure au coût d'acquisition ou, s'il est plus bas, au cours boursier.

Le montant total de la provision pour fluctuation de valeurs est montré séparément dans le bilan.

#### Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan

1. Autres placements		
	31.12.2024	31.12.2023
Fonds de placement actions suisses	11 498	10 937
Fonds de placement actions étrangères	11 213	10 450
Fonds de placement obligations suisses	37 543	35 933
Fonds de placement obligations étrangères en CHF	11 517	11 094
Fonds de placement obligations étrangères en monnaies étrangères	19 068	18 688
Fonds de placement immobilier suisse	16 929	15 445
Total	107 768	102 547

a.	107 700	102 347
Créances nées d'opérations d'assurance		
	31.12.2024	31.12.2023
ances sur les preneurs d'assurance	284	189
ances sur les agents et les intermédiaires	162	116
vision pour créances douteuses	- 1	-12
al	445	293

en milliers de CHF

3. Créances et dettes envers les parties liées	Tiers	Actionnaires	Organes		31.12.2024	31.12.202
Autres créances	-	435	Organes		435	31.12.202
Autres dettes	-8	- 433			-8	-30
4. Actifs de régularisation					31.12.2024	31.12.202
Primes de partenaire à recevoir					291	31.12.20
Réassurances à recevoir						
Autres actifs de régularisation					13	1'06
Total					304	1 08
5. Provisions techniques						
3. I TOVISIONS CECHNIQUES	Provision	s techniques	Part des	réassureurs	Provision	s techniqu
		(brutes)			propre cor	npte (nette
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.202
Report de primes	- 42 204	- 42 837	479	404	- 41 725	- 42 43
Provision pour sinistres en cours	- 9 422	- 8 467	245	310	- 9 177	- 81
Provision ULAE	- 1 884	- 1 824	-	-	- 1884	- 18
Provision AURR	- 1 051	-	-	-	- 1 051	
Provisions pour fluctuation et sécurité	- 4 133	- 4 600	-	-	- 4 133	- 4 60
Total	- 58 694	- 57 728	724	714	- 57 970	- 57 0:
6. Dravisians non tachniques						
6. Provisions non techniques					31.12.2024	31.12.20
Provision pour litiges					-	-
Provisions diverses (imposées)					- 875	-8
					- 875	- 9
7. Dettes nées d'opérations d'assurance						
					31.12.2024	31.12.20
Primes perçues d'avance des preneurs d'assurance					- 7 939	-6'1
Dettes envers les preneurs d'assurance					-123	-
Total					- 8 062	- 6 20
8. Passifs de régularisation						
Charge de personnel à payer					31.12.2024 - 98	31.12.20
Autres passifs de régularisation					- 354	- 28
Total					- 452	- 3
O Tables de conintiana des fands accessos						
9. Tableau de variations des fonds propres	Capital-	Réserves I	égales issues F	Réserves facu	ltatives issues	Total d
	actions		du bénéfice		du bénéfice	fon
				Réserves	Résultat	propr
				spéciales	reporté	
Etat au 31.12.2022	-8'000		- 4 000	- 16 000	- 31 402	- 59 4
Résultat de l'exercice	-			_	-2'278	-2'2
Etat au 31.12.2023	- 8 000		- 4 000	- 16 000	- 33 680	- 61 6
Résultat de l'exercice	-		-	-	- 2 543	-2'5
Etat au 31.12.2024	- 8 000		- 4 000	- 16 000	- 36 223	- 64 2
Information, structure détaillée et commentaires conc	ornant cortains	r postos du co	mnto do rácul	tat		
10. Charges sinistres et remboursement réassurance	errianic Certains	s postes du co	imple de resul	lal		
					2024	20
Charges sinistres: montants payés bruts					- 58 428	- 50 9
Charges sinistres: montants payés, part réassureurs					-	-
Total					- 58 428	- 50 9
					30 120	303
11. Variation des provisions techniques	Provision	s tochniques	Dart dar	rágeeuroure	Tot	al provisio
	FIOVISION	s techniques (brutes)	raitues	réassureurs		al provisio pre compt
	2024		2024	2027		
Due dele e e e e e e e e e e e	2024	2023	2024	2023	2024	20
Provision pour sinistres en cours	-954	-407	-66	-595	-1'020	-1'0
Provision ULAE	-60	-103	-	-	-60	-1
Provision AURR	-1'051	-	-	-	-1'051	
Provision de sécurité pour fluctuation	467		-	-	467	
Provision parts d'excédents contractuels	-	744	-	-	-	7.
Total	-1'598	234	-66	-595	-1'664	-30

en milliers de CHF

							2024	202
Prestation en matière de rév	vision						-94	-9
Total							-94	-94
Les honoraires versés à l'org								
indirectement à un mandat	de révision existar	nt ou futur ains	si que les hon	oraires pour l	es activités liées	à l'audit (e	ntre autres les	
questions relatives à la com	ptabilité, le suppo	rt pour des qu	estions régler	mentaires ou d	des examens lé	gaux spécia	ux).	
13. Amortissements des imn	nobilisations corp	orelles						
Lance In Proceedings of the Control							2024	202
Immobilisations corporelles  Total	1						- 3 - 3	-2 <sup>-</sup>
Total							- 3	- 2
14. Produits des placements	<u> </u>							
14. Froduits des placements		oduits des	Plus-	values non	Plus-value	s réalisées	Total	produits de
		cements*		réalisées				placement
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	202
Autres placements	1 733	1'473	6'414	3'602	518	63	8'665	5'13
Total	1'733	1'473	6'414	3'602	518	63	8'665	5'13
* Ces produits incluent les c	dividendes sur les a	actions, les co	upons, les int	érêts sur les p	rêts.			
15. Charges financières et fr	ais de gestion des	placements						
	F : 1		Moins-	values non	Moins-value	s réalisées	Total	charges de
		e gestion*		réalisées				placement
A	2024 - 138	2023 -161	2024 - 568	2023 -41	2024	2023 -46	2024 -706	202 -24
Autres placements Total	- 138 - <b>138</b>	-161 -161	- 568	-41 -41	-	-46 <b>-46</b>	-706 - <b>706</b>	-24 <b>-24</b>
*Ces charges incluent les co					n) -	-40	-700	-24
ees charges incluent les et	Juis de gestion de	TOTALITE CALCI	rics (irais, aro	its ac matatio	11/.			
Autres données relatives à	l'annexe							
		gue prévu par	le droit des s	ociétés anony	vmes			
		que prévu par	le droit des s	ociétés anony	rmes		2024	202
	serves latentes tel	que prévu par	le droit des s	ociétés anony	rmes		2024	202
<b>Autres données relatives à</b> 16. Dissolution nette des rés Dissolution nette des réserv	serves latentes tel	que prévu par	le droit des s	ociétés anony	/mes			202
16. Dissolution nette des réserv	serves latentes tel ves latentes			,		le propriété	-	-
<ul><li>16. Dissolution nette des réserv</li><li>Dissolution nette des réserv</li><li>17. Montant total des actifs</li></ul>	serves latentes tel res latentes mis en gage en ga			,		le propriété	31.12.2024	31.12.202
<ul><li>16. Dissolution nette des réserv</li><li>Dissolution nette des réserv</li><li>17. Montant total des actifs</li><li>Valeur comptable de la forte</li></ul>	serves latentes tel res latentes mis en gage en ga			,		le propriété	31.12.2024 113 684	202 31.12.202 106 25
<ul><li>16. Dissolution nette des réserv</li><li>Dissolution nette des réserv</li><li>17. Montant total des actifs</li></ul>	serves latentes tel res latentes mis en gage en ga			,		le propriété	31.12.2024	31.12.202 106 25
16. Dissolution nette des réserv Dissolution nette des réserv 17. Montant total des actifs Valeur comptable de la forti Total	serves latentes tel res latentes mis en gage en ga			,		le propriété	31.12.2024 113 684	31.12.202 106 25
16. Dissolution nette des réserv Dissolution nette des réserv 17. Montant total des actifs Valeur comptable de la forte Total	serves latentes tel res latentes mis en gage en ga			,		le propriété	31.12.2024 113 684 113'684	31.12.202 106 25 106 25
16. Dissolution nette des réserv Dissolution nette des réserv 17. Montant total des actifs Valeur comptable de la forte Total 18. Emplois à plein temps	serves latentes tel res latentes mis en gage en ga			,		le propriété	31.12.2024 113 684 113'684 2024	31.12.202 106 25 106 25
<ul><li>16. Dissolution nette des réserv</li><li>Dissolution nette des réserv</li><li>17. Montant total des actifs</li><li>Valeur comptable de la forte</li></ul>	serves latentes tel res latentes mis en gage en ga			,		le propriété	31.12.2024 113 684 113'684	31.12.202 106 25 106 25
16. Dissolution nette des réserv Dissolution nette des réserv 17. Montant total des actifs Valeur comptable de la forte Total  18. Emplois à plein temps Moyenne annuelle	serves latentes tel ves latentes mis en gage en ga une liée	rantie des pro		,		le propriété	31.12.2024 113 684 113'684 2024	31.12.202 106 25 <b>106 25</b>
16. Dissolution nette des réserv Dissolution nette des réserv 17. Montant total des actifs Valeur comptable de la forte Total 18. Emplois à plein temps	serves latentes tel ves latentes mis en gage en ga une liée	rantie des pro		,		le propriété	31.12.2024 113 684 113'684 2024	31.12.202 106 25 106 25
16. Dissolution nette des réserv Dissolution nette des réserv 17. Montant total des actifs Valeur comptable de la forte Total 18. Emplois à plein temps Moyenne annuelle 19. Evénements importants	serves latentes tel ves latentes mis en gage en ga une liée	rantie des pro		,		le propriété	31.12.2024 113 684 113'684 2024	31.12.202 106 25 <b>106 2</b> 5

Proposition relative à l'emploi du résultat au 31 décembre - Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinns per 31. Dezember

en milliers de CHF *- in Tausend CHF* 

	2024	2023
Report de l'exercice précédent - Übertrag des Vorjahres	33'680	31'402
Résultat de l'exercice - Jahresergebnis	2'543	2'278
Bénéfice au bilan - Bilanzgewinn	36'223	33'680
Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du résultat - Vorschlag		
des Verwaltungsrates über die Verwendung des Bilanzergebnisses		
Report à nouveau - Saldenvortrag	36'223	33'680
	36'223	33'680

#### Annexe 2

## 2.1 Résultat de l'entreprise, solo - non-vie

Rapport sur la situation financière: modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie » Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité Indications en millions Affaires directes en Suisse Affaires indirectes RC générale Autres branches Miscellaneous Ex. préc. Ex. ss revue Ex. préc. Ex. ss revue Ex. préc. Ex. ss revue Ex. ss revue Ex. préc. 1 Primes brutes 87.8 82.3 2 Primes brutes cédées aux réassureurs -0.9 -0.9 3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2) 86.9 0.0 81.4 5.5 4 Variations des reports de primes -1.2 0.6 -1.2 0.6 5 Variations des reports de primes : part des réassureurs 0.1 0.0 0.1 85.7 0.0 83.6 80.2 6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5) 0.0 0.0 78.1 5.5 5.5 7 Autres produits de l'activité d'assurance 85.7 83.6 0.0 0.0 80.2 78.1 9 Charges des sinistres : montants payés bruts -51.0 -58.4-47.4-53.2-3.6-5.210 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs 0.0 0.0 -0.3 11 Variations des provisions techniques 0.5 -1.6 0.0 12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs -0.1 -0.6 -0.1 -0.6 13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations -51.4 -60. 0.0 0.0 -54.9 -3.9 -5.2 -47.5 15 Frais d'acquisition et de gestion -32.8 -25. 16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion 17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16) -25.1 -32.8 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 18 Autres charges techniques pour propre compte -0.7 0.0 -84.9 -85.2 0.0 0.0 47.5 20 Produits des placements 21 Charges financières et frais de gestion des placements -0.2-0.11.6 4.1 23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations 24 Autres produits financiers 0.4 0.5 25 Autres charges financières 2.8 3.0 27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux 28 Autres produits 29 Autres charges -0.1 30 Produits / charges extraordinaires 32 Impôts directs -0.4 2.3 -0.4 2.5

# 2.2 Bilan SST individuel simplifié

Rapport sur la situat		monnaie du rapport SST		
nodèle quantitatif « l	Bilan SST individuel simplifié »	Indications en millions		
		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	Biens immobiliers		·	
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts			
Valeur conforme au	Hypothèques Actions			
marché des placements				
	Placements collectifs de capitaux	102.5		107
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
	Autres placements de capitaux			
	Total des autres placements			
	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée Liquidités	33.5		37
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	33.5		31
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors assvie liée à des participations)	+		
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors assvie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	0.7		(
	Réassurance active : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-maladie			
Valeur conforme au	Assurance directe : autres affaires			
narché des autres actifs	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	0.1		(
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles			
	Créances nées d'opérations d'assurance	6.0		1
	Autres créances	0.9		
	Autres actifs Capital non encore libéré			
	Comptes de régularisation	1.1		(
	Total des autres actifs			
	Total des dans delle			
Total valeur conforme au marché des actifs	Total de la valeur conforme au marché des actifs	144.7	0.0	158
	Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances			
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors assvie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors assvie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	49.4		50
Valeur conforme au	Réassurance active : assurance dommages	5.4		
marché des	Assurance directe : assurance-maladie			
engagements	Réassurance active : assurance-maladie Assurance directe : autres affaires			
d'assurance y compris assvie liée à	Réassurance active : autres affaires			
des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des engagements de l'assurance sur la vie liée			
uoo paraorpaaorio,	à des participations			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Montant minimum	1.3		
	Provisions non techniques	1.0		(
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			-
des autres engagements	Dettes nées d'opérations d'assurance	5.8		
	Autres passifs	0.7		(
	Comptes de régularisation  Dettes subordonnées	0.7		(
Total des valeurs conformes au marché	Total des valeurs conformes au marché des engagements			
des engagements		63.4	0.0	73
	Difference entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements	81.3	0.0	85

# 2.3 Solvabilité individuelle

# Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	1=	Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du	Difference entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements Déductions	81.3		85.4
capital porteur	Instruments de capital amortisseurs de rique (CAR) du tier 1 imputés au capital de base			
	Capital de base	81.3	$\bigg / \bigg /$	85.4
	Capital complémentaire		$\bigvee$	
	CPR	81.3		85.4

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
	Risque d'assurance	26.6	$\left\langle \right\rangle$	32.6
	Risque de marché	9.8	$\bigg\rangle$	9.5
Calcul du	Risque de crédit	3.7	$\bigg\rangle$	4.2
capital cible	Effets de diversification	-8.0	$\mathbf{M}$	<b>-</b> 8.5
	Autres effets sur le capital cible	-1.9	$\mathbf{M}$	1.3
	Capital cible	30.2		39.1

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	269%		218%